

DÉPARTEMENT du CALVADOS



14860

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 MAI 2024 PROCÈS-VERBAL

Le vingt-deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de réunion du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane MOULIN, 1^{er} Adjoint, en l'absence de Monsieur Jean-Luc GARNIER, Maire empêché.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mai 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 13

Procurations : 4

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Stéphane MOULIN, Brigitte LAUGEUIS, Dominique LECAUCHOIS, Françoise POTHIER, Laurent MARIE, Marie-Noëlle SUZANNE, Marie-Laure GRAVELEAU, Christophe DESCHAMPS, Muriel HERON, Jean-Laurence FLEURY, Sabrina FOUQUES, David VAUBRUN, Mélanie DUTILLEUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec ou sans pouvoir :

Monsieur Jean-Luc GARNIER à Monsieur Stéphane MOULIN

Madame Annie LELIEVRE à Monsieur Dominique LECAUCHOIS

Monsieur Gilles CARPENTIER à Monsieur Laurent MARIE

Monsieur Jean-François HARIVEL à Madame Laurence FLEURY

Monsieur Benoît LEMOUCHEUR

Madame Michèle HENRY

Secrétaire de séance : Madame Mélanie DUTILLEUX

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 17 avril 2024
2. Commande publique
 - Mairie et Bibliothèque
 - Travaux de téléphonie
 - Mairie et Ateliers Communaux
 - Sécurisation des bâtiments
 - École Élémentaire
 - Achat de matériel informatique
 - École Maternelle
 - Achat de matériel informatique
 - Mairie et École Élémentaire (Ancien groupe)
 - Fourniture et pose de menuiseries extérieures

Séance du Conseil Municipal du 22 mai 2024

- Gymnase du complexe sportif Gustave FRION
 - Travaux de bardage et travaux de menuiserie intérieure
 - Cimetière Parc à Bavent
 - Fourniture et pose d'un portail
3. Question (s) diverse (s)

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans observations

VOTANTS :

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Question n°1 à l'ordre du jour (pas de délibération) :

Mairie et Bibliothèque : Sécurisation des bâtiments

Ce dossier, bien que débattu et voté en séance de ce jour, est suspendu et fera l'objet d'une nouvelle inscription à l'ordre du jour de la séance du 19 juin 2024 considérant des éléments communiqués après coup à la connaissance de Monsieur MOULIN, président de séance en l'absence de Monsieur GARNIER, Maire empêché.

COMMANDE PUBLIQUE

**N°1/2024-22/05 : MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- Travaux de téléphonie**

Monsieur LECAUCHOIS, en charge du dossier, informe l'assemblée de la nécessité de passer à la fibre afin de couvrir les besoins de communication via la téléphonie et internet des différents services de la Mairie et la Bibliothèque Municipale. Deux entreprises ont été consultées et ont répondu comme suit :

1° L'offre d'EASY W3 à Caen qui comprend le matériel avec l'installation pour un coût HT de 3 690,00€ auxquels s'ajoutent un abonnement mensuel de 295,32€.

2° L'offre de AF TELECOMS à Ranville proposant la mise à jour du matériel existant pour un coût mensuel HT de 371,00€ comprenant :

- Les frais d'abonnement des lignes fixes et mobiles d'un montant HT de 272,00€
- La location du matériel pour un montant HT de 74,08€ (durée 5 ans)
- La maintenance pour un montant HT de 24,92€ (durée 3 ans)

Auxquels s'ajoutent les frais de déploiement opérateur pour un montant HT de 250,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de AF TELECOMS à Ranville tel qu'exposé ci-dessus,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et les documents contractuels s'y rattachant,
- Dit que la dépense fera l'objet de mandatements en section de fonctionnement du budget primitif 2024 et des budgets qui suivront.

VOTANTS : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 03/06/2024
Publication le : 03/06/2024

Arrivée de Madame Michèle HENRY à 19h17.

Présents : 14

Procurations : 4

N°2/2024-22/05 : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE BAVENT

- Achat de matériel informatique

Monsieur LECAUCHOIS, en charge du dossier, informe l'assemblée qu'il a consulté deux fournisseurs pour la fourniture avec mise en service de deux postes informatiques complets et qu'ils ont remis les propositions suivantes :

Fournisseur - Adresse	Désignation	Quantité	Montant HT
EASY W3 à Caen	PC TERRA MOBILE 1517	2	1 650,00€
GÉNÉRATION NET à Louvigny	PC ASUS Vivobook X1605ZA-MB399W	2	1 955,92€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le devis de EASY W3 à Caen pour un montant HT de 1 650,00€,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et passer la commande,
- Dit que la dépense fera l'objet d'un mandatement en section d'investissement du budget primitif 2024 sur l'Opération n°106 « Matériel d'équipement » article 2183 « Matériel informatique ».

VOTANTS : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 03/06/2024
Publication le : 03/06/2024

N°3/2024-22/05 : ÉCOLE MATERNELLE DE BAVENT

- Achat de matériel informatique

Monsieur LECAUCHOIS, en charge du dossier, à la suite de la demande des enseignants de l'école maternelle via les directives de l'Académie de Normandie, a contacté un fournisseur pour l'achat d'un robot Blue-Bot et deux fournisseurs pour l'achat de 5 tablettes.

Il est précisé que le Blue-Bot est un robot pédagogique évoluant au sol, conçu spécialement pour une utilisation scolaire, programmable et contrôlable à distance soit par une tablette soit depuis un poste informatique.

A. Pour le Robot Blue-Bot

Fournisseur - Adresse	Désignation	Quantité	Montant HT
EASYTIS à Tauxigny Saint-Bauld	Pack Robot Blue-Bot IT10080 Dont 6 unités et 1 station d'accueil	1	709,00€

Monsieur LECAUCHOIS indique à l'assemblée qu'il n'y a qu'un seul fournisseur proposant cet outil pédagogique.

B. Pour les tablettes

Fournisseur - Adresse	Désignation	Quantité	Montant HT
ACTIMAG à Limonest	Tablettes Apple iPad 2022 Wifi	5	1 829,17€
EASY W3 à Caen	Tablettes Apple iPad 2021 Wifi	5	1 825,00€

Monsieur LECAUCHOIS propose à l'assemblée de retenir la proposition d'EASYTIS pour l'achat du robot et EASY W3 pour l'achat des tablettes.

Alors qu'une réflexion s'engage quant au bien-fondé de l'utilisation des tablettes dans des classes enfantines, où beaucoup d'enfants, en dehors de l'école, sont soumis, aux écrans dès leur plus jeune âge, Monsieur MOULIN demande au conseil municipal de bien vouloir se positionner quant à l'usage des tablettes en maternelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 10 voix pour, 7 contre et 1 abstention donne son accord de principe à l'utilisation de tablettes à l'école maternelle.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le devis du fournisseur EASYTIS à Tauxigny Saint Bauld pour l'achat du Pack Blue-Bot d'un montant HT de 709,00€,
- Approuve le devis du fournisseur EASY W3 à Caen pour l'achat de 5 tablettes Apple iPad 2021 pour un montant HT de 1 825,00€,
- Autorise Monsieur le Maire à signer lesdits devis et passer les commandes,
- Dit que les dépenses feront l'objet d'un mandatement en section d'investissement du budget primitif 2024 sur l'opération n°106 « Matériel d'équipement » article 2183 « Matériel informatique ».

VOTANTS : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 03/06/2024
Publication le : 03/06/2024

N°4/2024-22/05 : MAIRIE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE BAVENT

- Fourniture et pose de menuiseries extérieures

Monsieur MOULIN informe l'assemblée que Monsieur CARPENTIER, en charge des bâtiments communaux, a sollicité deux entreprises pour la fourniture et la pose de menuiseries extérieures en aluminium d'une part pour la Mairie pour une porte d'entrée et d'autre part pour l'École élémentaire à l'Ancien groupe pour 2 portes de service donnant accès aux couloirs.

Les entreprises consultées ont répondu pour les deux prestations comme suit :

Fournisseur - Adresse	Montant HT
HD CHARPENTE à Bavent	11 926,10€
CAEN CHARPENTE à Amfréville	12 643,60€

Séance du Conseil Municipal du 22 mai 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le devis de l'entreprise HD CHARPENTE à Bavent pour un montant HT de 11 926,10€,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et faire exécuter les travaux,
- Dit que la dépense fera l'objet d'un mandatement en section d'investissement du budget primitif 2024 sur l'Opération n°104 « Gros travaux sur bâtiments communaux » article 2135 « Installations générales agencement, aménagement des constructions ».

VOTANTS : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 03/06/2024
Publication le : 03/06/2024

N°5/2024-22/05 : GYMNASSE DU COMPLEXE SPORTIF GUSTAVE FRION

- Travaux de menuiserie

Monsieur MOULIN informe l'assemblée que Monsieur CARPENTIER, en charge des bâtiments communaux, a sollicité deux entreprises pour des travaux de menuiserie consistant à un habillage sur l'arrière du gymnase et sur le côté des vestiaires et que ces dernières ont répondu comme suit :

Entreprise - Adresse	Montant HT
HD CHARPENTE à Bavent	12 856,70€
CAEN CHARPENTE à Amfréville	12 763,20€

Il est précisé que l'entreprise HD CHARPENTE propose un contreplaqué okoumé réputé pour ses qualités d'usinage et de résistance à l'humidité et aux intempéries.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise HD CHARPENTE pour un montant HT de 12 856,70€

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et faire exécuter les travaux,
- Dit que la dépense fera l'objet d'un mandatement en section d'investissement du budget primitif 2024 sur l'Opération n°104 « Gros travaux sur bâtiments communaux » article 2131 « Bâtiments publics ».

VOTANTS : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 03/06/2024
Publication le : 03/06/2024

N°6/2024-22/05 : GYMNASSE DU COMPLEXE SPORTIF GUSTAVE FRION

- Travaux de bardage

Monsieur MOULIN informe l'assemblée que Monsieur CARPENTIER, en charge des bâtiments communaux, a consulté trois entreprises pour des travaux de bardage au gymnase du Complexe Sportif Gustave FRION consistant au remplacement des tôles translucides en partie basse du gymnase et qu'elles ont répondu comme suit :

Entreprise - Adresse	Montant HT
Arnaud YVER à Bavent	12 400,00€
CAEN CHARPENTE à Amfréville	21 770,70€
LAURENT Didier & Benjamin à Bénouville	18 865,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise Arnaud YVER à Bavent pour un montant HT de 12 400,00€,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et faire exécuter les travaux,
- Dit que la dépense fera l'objet d'un mandatement en section d'investissement du budget primitif 2024 sur l'opération n°104 « Gros travaux sur bâtiments communaux » article 2131 « Bâtiments publics ».

VOTANTS : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 03/06/2024
Publication le : 03/06/2024

N°7/2024-22/05 : CIMETIÈRE PARC DE BAVENT
- Fourniture et pose d'un portail

Monsieur MOULIN informe l'assemblée que Monsieur CARPENTIER, en charge des bâtiments communaux, a sollicité deux entreprises de menuiseries pour la fourniture et la pose d'un portail 2 vantaux et d'un portillon en bois et que ces dernières ont répondu comme suit :

Entreprise - Adresse	Montant HT
HD CHARPENTE à Bavent	7 160,50€
CAEN CHARPENTE à Amfréville	8 056,30€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise HD CHARPENTE à Bavent pour un montant HT de 7 160,50€

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et faire exécuter les travaux,
- Dit que la dépense fera l'objet d'un mandatement en section d'investissement du budget primitif 2024 sur l'Opération n°119 « Cimetières » article 2116 « Cimetières ».

VOTANTS : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 03/06/2024
Publication le : 03/06/2024

QUESTIONS (S) DIVERSE (S)

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint
Stéphane MOULIN



La Secrétaire,
Mélanie DUTILLEUX

Procès-verbal approuvé, à l'unanimité, en séance
du Conseil Municipal du 19/06/2024